

Commission d'appel et de révision des *professions de la santé*

Rapport annuel
pour les exercices budgétaires
1 avril 2006 - 31 mars 2008



Le 30 juin 2009

L'Honorable David Caplan
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
80, rue Grosvenor
10^e étage, édifice Hepburn
Toronto (Ontario) M7A 2C4

Objet : Rapport annuel de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour les exercices 2006-2008.

La Commission s'applique à poursuivre la mission qui lui a été confiée, à savoir améliorer la qualité des services fournis à la population de l'Ontario, comme le démontrent les initiatives décrites dans le rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Linda P. Lamoureux
Présidente
Commission d'appel et de révision des professions de la santé

c: Lori Coleman, registrateure, Commission d'appel et de révision des professions de la santé

Le 30 juin 2009

Mme Linda Lamoureux
Présidente
Commission d'appel et de révision des professions de la santé
151, rue Bloor ouest, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5S 2T5

Madame,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport au nom du Secrétariat des conseils de santé (Secrétariat). Ce dernier fournit des services de soutien complets sur le plan de l'administration, des affaires générales, des finances et de la gestion des cas à la Commission d'appel et de révision des professions de la santé. Le Secrétariat fournit également des services de soutien à la Commission d'appel et de révision des services de santé, au Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C, ainsi qu'au comité provisoire de vérification des honoraires de médecins, et assume des fonctions de traitement des paiements pour d'autres services de santé.

Ce cadre de soutien offert par le Secrétariat à plusieurs organismes de décision est unique dans le secteur des tribunaux administratifs. Le plus remarquable des nombreux avantages associés à ce cadre est le partage des ressources. Même si tous les organismes auxquels le Secrétariat offre son appui disposent de leurs propres ressources humaines, ils partagent du personnel, des locaux, la technologie de l'information et des services généraux, réalisant ainsi des efficiences opérationnelles et budgétaires.

Le financement du Secrétariat est assuré à même le Trésor. Toutes les dépenses ne sont pas détaillées, car elles se rapportent expressément aux organismes secondés par le Secrétariat. Vous constaterez que les dépenses se rapportant aux salaires et aux installations ne sont pas incluses dans les données financières de la page 11, car il serait arbitraire de déterminer la portion des coûts qui devraient être attribuée uniquement à la Commission d'appel et de révision des professions de la santé. Toutefois, ces coûts sont inclus dans le cycle de planification financière du Secrétariat et présentés au ministère.

L'information de la page 11 détaille les dépenses directement liées à la prestation des services à la Commission d'appel et de révision des professions de la santé. Vous remarquerez que la majorité des dépenses se rapportant à la Commission consistent en des indemnités quotidiennes versées aux membres et que ces dépenses ont augmenté considérablement au cours de l'année écoulée. Entre septembre 2006 et le 31 mars 2008, il y a eu une hausse de plus de 90 % des indemnités quotidiennes versées aux membres représentants du public, ce qui signifie que ces dépenses ont presque doublé. Vous constaterez également une hausse des dépenses relatives aux conférences préalables et aux audiences. En 2006, la Commission a commencé à tenir des conférences préalables et des audiences pour la plupart des appels. Ces conférences ont permis d'expliquer aux intéressés quel est le domaine de compétence de la

Commission d'appel, le processus et les questions concernant les appels et se sont également traduites par une réduction du nombre d'ajournements le jour de l'examen. Cette réduction est un signe d'efficience budgétaire et d'amélioration du service à la clientèle.

La Commission d'appel et de révision des professions de la santé a reçu un plus grand volume d'appels au cours de la période visée par le rapport et, si on en croit les statistiques et la hausse de la demande à l'égard du système de santé, ces chiffres devraient continuer à augmenter. Après avoir effectué un examen détaillé des activités pendant l'été 2007, le Secrétariat étudie comment il pourrait moderniser sa structure et ses activités pour répondre aux besoins et aux exigences en évolution des organismes qu'il seconde.

J'espère que cette information vous sera utile et je me réjouis de continuer à diriger des services visant à appuyer la Commission d'appel et de révision des professions de la santé.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Lori Coleman
Chef de la direction
Secrétariat des conseils de santé
Registrature, Commission d'appel et de révision des professions de la santé

TABLE DES MATIÈRES

A.	Message de la présidente	5
B.	Mandat de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé	6
C.	Réalisations de la Commission	8
D.	Activités de la Commission	10
E.	Résultats financiers de la Commission	13
F.	Membres de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé	14
G.	Personnel de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé	16

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

La Commission d'appel et de révision des professions de la santé se compose d'un grand nombre de femmes et d'hommes talentueux représentant divers domaines professionnels et culturels et les différentes régions de la province. Le dévouement dont les membres et le personnel de la Commission et du Secrétariat des conseils de santé font preuve à l'égard de la santé de tous les Ontariens et Ontariennes et du système de santé de la province est stimulant et inspirant. Je sais par expérience que les 23 professions de la santé réglementées partagent cet engagement.

Le présent rapport annuel couvre une période de deux ans, au cours de laquelle nous avons fait preuve d'un engagement constant envers l'équité, l'ouverture et la responsabilité. Nous avons fait beaucoup de progrès pour améliorer la qualité de nos services en instaurant de nouvelles règles et procédures, en poursuivant l'éducation et la formation des membres et en recrutant de nouveaux membres représentatifs de la diversité culturelle et régionale de l'Ontario.

Puisque la santé est un domaine qui concerne tous les Ontariens et Ontariennes, nous devons améliorer l'accès et la communication entre la Commission, la population et les ordres de réglementation pour le plus grand intérêt de tous. C'est dans ce but que deux initiatives importantes ont été entreprises au cours de cette période.

1. Premièrement, nous avons établi des séances d'information avec les 23 professions de la santé réglementées (22 pour la santé humaine, une pour la santé animale) afin d'informer les ordres de réglementation des initiatives de la Commission, des changements et des défis. La Commission a indiqué qu'elle se tenait à la disposition des ordres pour les rencontrer et a invité leurs représentants à prendre la parole devant ses membres dans le cadre de son programme d'éducation et de formation.
2. Deuxièmement, nous nous sommes appliqués à améliorer l'accès à la justice. Nos efforts se sont concentrés en grande partie sur le grand pourcentage de personnes qui apparaissent devant la Commission sans le bénéfice de conseils juridiques ou d'un avocat. La Commission a organisé des séances d'information à l'intention du grand public au sujet du domaine de compétence de la Commission, notamment en ce qui a trait aux inscriptions. Nous nous sommes entretenus avec des groupes d'intéressés, dont le Canadian Hispanic Congress et le Chinese Interagency Network, et avons publié des brochures en anglais, en français, en mandarin et en espagnol. Pendant l'automne 2006, la Commission a lancé un projet en deux phases en partenariat avec Pro Bono Students Canada. La première phase portait sur l'élaboration de matériel d'éducation et de formation qui servirait de base à la phase suivante. Pendant la deuxième phase, on a mis au point un projet pilote de défense des droits en collaboration avec Pro Bono Students Canada, par l'entremise de son bureau national et de son bureau à l'Université de Toronto, et la Medico Legal Society of Toronto.

Je remercie les membres et le personnel de la Commission pour leur soutien et le dévouement dont ils ont fait preuve au cours des deux dernières années.

J'envisage l'année qui s'en vient avec grand plaisir.

MANDAT DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

La Commission d'appel et de révision des professions de la santé est un tribunal quasi judiciaire autonome créé en vertu de la *Loi de 1998 sur les commissions d'appel et de révision du ministère de la Santé* qui supervise les professions de la santé réglementées de l'Ontario.

La Commission fait partie intégrante du système des professions de la santé auto-réglementées de l'Ontario. Elle est chargée de mener des enquêtes et de tenir des audiences concernant les décisions prises par les comités d'étude des plaintes, d'agrément et d'accréditation des 23 professions de la santé auto-réglementées en Ontario (22 pour la santé humaine, une pour la santé animale). La Commission entend également les appels des décisions des comités d'agrément pour les pharmacies et les des cabinets de vétérinaire. Les 23 professions de la santé sont énumérées ci-dessous :

- Audiologie
- Chiropratique
- Dentisterie
- Diététique
- Ergothérapie
- Hygiène dentaire
- Inhalothérapie
- Massothérapie
- Médecine
- Médecine vétérinaire
- Optométrie
- Orthophonie
- Pharmacie
- Physiothérapie
- Podologie
- Profession de denturologiste
- Profession d'opticien
- Profession de sage-femme
- Psychologie
- Soins infirmiers
- Technologie dentaire
- Techniques de laboratoire médical
- Technologie en radiation médicale

Sur demande, la Commission :

- examine les décisions prises par les comités des plaintes des ordres de réglementation des professions auto-réglementées en Ontario;
- effectue des examens et des audiences des décisions des comités des inscriptions des ordres;
- tient des audiences concernant les droits hospitaliers des médecins en vertu de la *Loi sur les hôpitaux publics*.

La Commission a le pouvoir :

- de confirmer en totalité ou en partie les décisions du comité des plaintes;
- de soumettre des recommandations au comité des plaintes;
- de demander au comité des plaintes de prendre d'autres mesures.

De plus, la Commission examine les demandes d'inscription des professionnels de la santé ou d'agrément des pharmacies ou des cabinets de vétérinaire ou tient des audiences. La Commission a le pouvoir :

- de confirmer les ordres ou les décisions du comité des inscriptions;
- de demander à l'ordre de réglementation d'émettre un certificat d'inscription ou un permis d'exercer au requérant, si cette personne passe les examens ou suit la formation exigés par le comité des inscriptions;
- de demander à l'ordre de réglementation d'émettre un certificat d'inscription ou un permis d'exercer au requérant comportant les modalités ou les restrictions que la Commission juge appropriées, si le requérant a le droit de s'inscrire et si le comité des inscriptions a exercé son autorité de manière inappropriée; ou
- de soumettre à nouveau la question au comité des inscriptions.

RÉALISATIONS DE LA COMMISSION

La période couverte par le présent rapport annuel a été très fructueuse pour la Commission et constitue une base solide qui lui permettra de s'acquitter avec assurance de son mandat législatif.

Conformément à son plan stratégique, la Commission a accompli ce qui suit ;

- Accès à la justice :
 - En partenariat avec « Pro Bono Student Canada » :
 - élaboration des documents d'information de la Commission à l'intention des parties non représentées et des personnes chargées de les aider;
 - élaboration du manuel de la Commission à l'intention des parties non représentées et des personnes chargées de les aider;
 - élaboration d'un projet pilote de défense des droits utilisant la documentation mise au point pour aider les parties non représentées.
 - Établissement des nouvelles *Règles de pratique* libellées en langage simple et facile à comprendre, qui intègrent les conférences préalables aux audiences aux processus d'appel.
 - Organisation d'audiences et d'examens à Toronto, Londres, Ottawa et dans le Nord de l'Ontario.
- Rayonnement :
 - Établissement de réunions des intervenants avec les ordres de réglementation et rencontres avec les ordres qui le souhaitent.
 - Élaboration de brochures d'information pour le grand public en quatre langues : anglais, français, mandarin et espagnol.
 - Présentations devant divers groupes, tels que le « Chinese Interagency Network », le « Canadian Hispanic Congress », les Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario, l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario, l'Association du Barreau de l'Ontario.
- Gouvernance :
 - Identification et désignation d'une équipe de leadership chargée de participer à la prise de décisions relatives aux objectifs clés de la Commission, dont l'accessibilité des intervenants et le maintien de compétences de qualité supérieure pour les membres.
 - Adoption et mise en oeuvre d'outils de gouvernance mis au point par le ministère des Services gouvernementaux.
 - Établissement d'une politique de conflit d'intérêts et d'un code d'éthique pour les membres de la Commission.
- Recrutement et perfectionnement des membres :
 - Entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2008, le nombre de membres de la Commission a augmenté de 18 % afin d'inclure des personnes

représentatives de la diversité de la population de l'Ontario et des régions où la Commission tient ses audiences, preuve de l'amélioration de son accessibilité aux intervenants.

- Partenariat avec « DiverseCity onBoard », programme de Maytree (fondation privée ayant pour vocation de réduire la pauvreté et les inégalités au Canada) afin d'identifier les candidates et les candidats qui pourraient être recommandés au ministre de la Santé et des Soins de longue durée.
- Mise en œuvre des outils fournis par le Conseil consultatif sur la modernisation des organismes.
- Établissement d'une liste des compétences des membres appelés à occuper des postes clés au sein de la Commission et description des postes à titre de référence.
- Élaboration d'une carte d'apprentissage pour les membres afin de les orienter dans leurs stratégies de perfectionnement.
- Création d'un comité d'éducation chargé d'évaluer régulièrement les besoins en matière d'éducation et de formation de la Commission et d'organiser des modules de formation et d'éducation appropriés (pour orienter les nouveaux membres et fournir des séances d'éducation permanente aux membres de la Commission).
- Outre le site que la Commission a mis au point pour le grand public, création d'un site Web confidentiel et sécurisé pour ses membres afin qu'ils puissent prendre rapidement connaissance de ses décisions, se renseigner sur les programmes de formation et consulter les manuels traitant du domaine de compétence de la Commission et les mesures législatives.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DU 1^{er} AVRIL 2006 AU 31 MARS 2008

EXAMENS DES PLAINTES			
	1 ^{er} janv. 2005 – 31 mars 2006	1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008
Nombre de cas en cours au début de la période	173	297*	596
Demandes reçues	438	523	469
Nombre total de cas	611	820	1065
Décisions prononcées	283	166	127
Retraits	37	46	68
Cas réglés**	40	12	23
Nombre total de cas éliminés	360	224	218
Nombre de cas en cours à la fin de la période	251	596	847

* Demandes en cours au début de la période (rectification au 1^{er} avril 2006).

** Comprend les cas non traités en raison du manque de temps, les demandes frivoles et/ou vexatoires, inadmissibles, hors compétence, les abandons et les résolutions administratives.

EXAMENS DES PLAINTES – CONCLUSIONS			
	1 ^{er} janv. 2005 – 31 mars 2006	1 ^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008
Cas confirmés	243 (86 %)	146 (87,6 %)	102 (80,3 %)
Cas renvoyés	40 (14 %)	20 (12,4 %)	25 (19,7 %)

INSCRIPTIONS			
	1^{er} janv. 2005 – 31 mars 2006	1^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	1^{er} avril 2007 – 31 mars 2008
Nombre de cas en cours au début de la période	41	25*	32
Demandes reçues	41	34	40
Nombre total de cas	82	59	72
Décisions prononcées	27	15	14
Retraits	3	11	10
Cas réglés**	1	1	4
Nombre total de cas éliminés	31	27	28
Nombre de cas en cours à la fin de la période	51	32	44

* Demandes en cours au début de la période (rectification au 1^{er} avril 2006).

** Comprend les cas non traités en raison du manque de temps, les demandes frivoles et/ou vexatoires, inadmissibles, hors compétence, les abandons et les résolutions administratives.

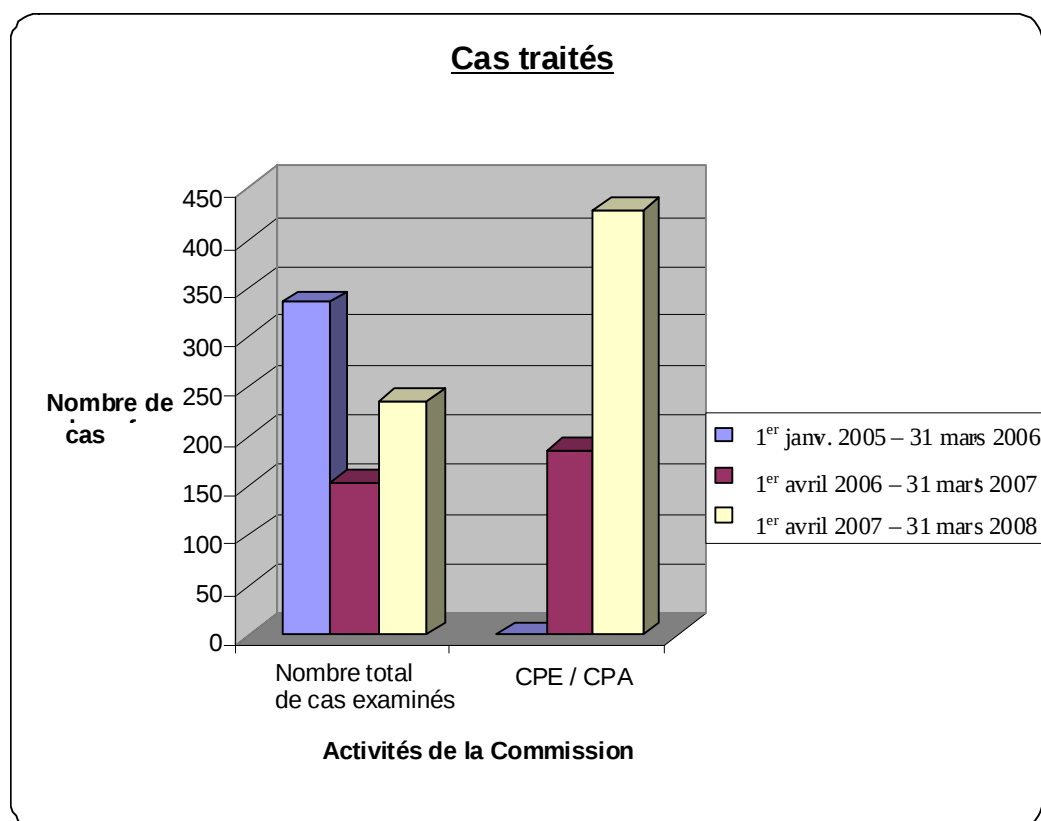
INSCRIPTIONS - CONCLUSIONS			
	1^{er} janv. 2005 – 31 mars 2006	1^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	1^{er} avril 2007 – 31 mars 2008
Cas confirmés	17 (63 %)	12 (80 %)	10 (71,4 %)
Cas renvoyés	10 (37 %)	3 (20 %)	4 (28,6 %)

La Commission d'appel et de révision des professions de la santé est chargée d'examiner les décisions prises par les comités des plaintes des 23 ordres de réglementation des professions auto-réglementées en Ontario. La Commission effectue un certain nombre d'examens et d'audiences des décisions prises par les comités des inscriptions des ordres, et tient des audiences au sujet des privilèges hospitaliers des médecins en vertu de la *Loi sur les hôpitaux publics*. En 2006, la Commission a commencé à tenir des conférences préalables aux examens et aux audiences pour toutes les questions qui lui étaient présentées. La majorité des personnes qui apparaissent devant la Commission sans être représentées par un avocat et les conférences préalables aux examens et aux audiences représentent une occasion de clarifier le domaine de compétence de la Commission et de délimiter les questions, ce qui permet d'accélérer les délibérations.

Voici une représentation statistique du nombre total de cas traités par la Commission.

CAS TRAITÉS			
	1^{er} janv. 2005 – 31 mars 2006	1^{er} avril 2006 – 31 mars 2007	1^{er} avril 2007 – 31 mars 2008
Examens / Audiences	335	153	236
Conférences préalables aux examens / audiences	***	185	429

*** CPE / CPA introduites en 2006.



RÉSULTATS FINANCIERS

Résultats financiers de la Commission					
DESCRIPTION ¹	2003	2004	2005 – Mars 2006 ²	2006-2007	2007-2008
INDEMNITÉS QUOTIDIENNES³					
Participation aux délibérations	142 806	151 335	139 231	120 885	186 379
Préparation aux délibérations	150 335	150 985	129 566	69 680	168 613
Rédaction des décisions	300 840	326 273	343 438	180 308	144 918
Divulgarion	11 975	17 535	19 838	33 750	92 360
Administration (Commission) ⁴	131 499	112 776	68 382	281 601	642 446
CPE ⁵	néant	néant	néant	72 743	251 918
DÉLIBÉRATIONS – DÉPENSES CONNEXES					
Services de sténographe judiciaire	10 264	4 204	825	2 716	4 296
AUTRES DÉPENSES					
Services juridiques indépendants	230 412	141 540	201 663	305 350	252 847
Consultation ⁶	6 475	1 295	18 250	5 600	106 065
Divers ⁷	52	2 996	41 092	45 374	75 603
Administration ⁸	néant	néant	42 783	59 533	91 823
TOTAL	984 658	908 939	1 005 068	1 177 539	2 017 268

¹ Tous les montants sont en dollars (\$).

² Dans le passé, la Commission soumettait un rapport pour chaque année civile. Depuis 2006-2007, la Commission a adopté une structure d'exercice financier.

³ Pour la période 2005-2006 Membre représentant du public = 200 \$; vice-président = 250 \$
2006-2007 Membre représentant du public = 355 \$; vice-président = 444 \$
2007-2008 Membre représentant du public = 380 \$; vice-président = 470 \$ (hormis le président)

⁴ Comprend les coûts associés à l'administration, à l'éducation, aux déplacements, à l'annulation et aux réunions de la Commission / des comités.

⁵ Conférences préalables aux examens (CPE) introduites en 2006.

⁶ Comprend l'évaluation des besoins, la divulgation et le l'examen des activités.

⁷ Services linguistiques, interprétation gestuelle, dispositifs techniques pour malentendants, traduction, impression, photocopies, location d'ordinateurs et frais d'accès..

⁸ Les coûts administratif comprends les envois postaux, le téléphone, la téléconférence et les fournitures de bureau.

MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ AU 31 MARS 2007

Nom de famille	Prénom	Début du mandat	Fin du mandat	Poste
Bossin	Michael	7 mars 2007	6 mars 2009	Rep. du public
Cohen	Sheldon	22 déc. 2005	21 déc. 2008	Rep. du public
Corcoran	Winfield Edward	17 nov. 2004	10 août 2006	Rep. du public
Davie	Shelley	27 févr. 2002	5 avril 2008	Rep. du public
Denov	Celia	5 janv. 2006	4 janv. 2009	Rep. du public
Fealing	Malcolm	2 févr. 2005	1 ^{er} févr. 2008	Rep. du public
Foster	Courtney	3 nov. 2004	2 nov. 2007	Rep. du public
Getson	Gary	3 févr. 2006	2 févr. 2009	Rep. du public
Go	Avvy Yao-Yao	2 mars 2005	1 ^{er} mars 2008	Rep. du public
Green	Paul	18 févr. 2004	17 févr. 2008	Rep. du public
Jovanovic	Stephen	30 mai 2006	29 mai 2009	Rep. du public
Kelly	Kathleen	15 avril 2003	16 mai 2009	Rep. du public
Kelly	Thomas	15 déc. 2005	14 déc. 2008	Rep. du public
Kennedy	Judith	3 mars 2005	7 sept. 2007	Rep. du public
King	Christopher	3 févr. 2006	2 févr. 2009	Rep. du public
Lamoureux	Linda	23 août 2005	22 août 2008	Présidente
Ledger	Shelley	29 nov. 2006	28 nov. 2008	Rep. du public
Lo	Patrick	23 mars 2006	22 mars 2009	Rep. du public
Lobu	Taivi	11 avril 2006	10 avril 2009	Vice-présidente
Madonik	Barbara	7 oct. 2004	6 oct. 2007	Rep. du public
Maharaj	Rajiv	1 ^{er} sept. 2005	30 juillet 2007	Rep. du public
Mora	Felix	10 nov. 2005	9 nov. 2008	Rep. du public
Ouellet	Sonia	7 mars 2007	6 mars 2009	Rep. du public
Petryna	Brenda	10 août 2006	9 août 2009	Rep. du public
Ryan Elliott	Kathleen	7 mars 2007	6 mars 2009	Rep. du public
Shamess	Carol	30 mai 2006	29 mai 2009	Rep. du public
Sossin	Lorne	25 oct. 2006	24 oct. 2008	Rep. du public
Stasila	David	21 févr. 2007	20 févr. 2009	Rep. du public
Taylor	Phillip	5 janv. 2006	4 janv. 2009	Rep. du public
Vauthier	Janice Helen	15 déc. 2005	14 déc. 2008	Vice-présidente
Wright	Nancy	18 oct. 2006	17 oct. 2008	Rep. du public

MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ AU 31 MARS 2008

Nom de famille	Prénom	Début du mandat	Fin du mandat	Poste
Belanger-Hardy	Louise	20 juin 2007	19 juin 2008	Rep. du public
Bossin	Michael	7 mars 2007	6 mars 2009	Rep. du public
Cohen	Sheldon	22 déc. 2005	21 déc. 2008	Rep. du public
Dault	James	20 juin 2007	19 juin 2008	Rep. du public
Davie	Shelley	27 févr. 2002	05 avril 2008	Rep. du public
Davies	Anne Michele	13 févr. 2008	12 févr.-10	Rep. du public
Denov	Celia	5 janv. 2006	4 janv. 2009	Rep. du public
Foda	Rabiz	27 juin 2007	26 juin 2008	Rep. du public
Getson	Gary	3 févr. 2006	2 févr. 2009	Rep. du public
Go	Avvy Yao-Yao	2 mars 2005	1 ^{er} mars-13	Rep. du public
Goldberg	Bonnie	13 févr. 2008	12 févr.-10	Rep. du public
Gordon	Phyllis	6 juin 2007	5 juin 2009	Rep. du public
Jovanovic	Stephen	30 mai 2006	29 mai 2009	Rep. du public
Kelly	Kathleen	15 avril 2003	16 mai 2009	Rep. du public
Kelly	Thomas	15 déc. 2005	14 déc. 2008	Rep. du public
King	Christopher	3 févr. 2006	2 févr. 2009	Rep. du public
Lalonde	Ernest	13 févr. 2008	12 févr.-10	Rep. du public
Lamoureux	Linda	23 août 2005	22 août 2008	Présidente
Ledger	Shelley	29 nov. 2006	28 nov. 2008	Rep. du public
Lo	Patrick	23 mars 2006	22 mars 2009	Rep. du public
Lobu	Taivi	11 avril 2006	10 avril 2009	Vice-présidente
Madonik	Barbara	7 oct. 2004	6 oct. 2008	Rep. du public
McKelvey	Darcie	13 févr. 2008	12 févr.-10	Rep. du public
Nakamura	Mark	13 févr. 2008	12 févr.-10	Rep. du public
Ouellet	Sonia	7 mars 2007	6 mars 2009	Rep. du public
Petryna	Brenda	10 août 2006	9 août 2009	Rep. du public
Ryan Elliott	Kathleen	7 mars 2007	6 mars 2009	Rep. du public
Shamess	Carol	30 mai 2006	29 mai 2009	Rep. du public
Sossin	Lorne	25 oct. 2006	24 oct. 2008	Rep. du public
Stasila	David	21 févr. 2007	20 févr. 2009	Rep. du public
Taylor	Phillip	5 janv. 2006	04 janv. 2009	Rep. du public
Vauthier	Janice Helen	15 déc. 2005	14 déc. 2008	Vice-présidente
Vethamany	Ravi	13 févr. 2008	12 févr.-10	Rep. du public
Wright	Nancy	18 oct. 2006	17 oct. 2008	Rep. du public`

PERSONNEL DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ AU 31 MARS 2008

Lori Coleman*	Registrateure
Natalya Demyanenko	Registrateure adjointe
Maureen Baker	Agente de révision
Graham Kennedy	Agent de révision
Sharon Dwight	Agente de divulgation
Antonella Nucci	Agente de divulgation
Anne Simon	Agente de réception des plaintes
Stephanie Pashapouri	Agente administrative
Sofiea Choudhary	Adjointe administrative
Christine Nieckarz*	Coordonnatrice, services opérationnels
Therese McGuirk*	Coordonnatrice des finances
Irith Alterescu*	Secrétaire auprès des présidents/chefs de la direction
Lihua Jiang*	Commis aux dossiers
Sarah Paul-Lutchman*	Réceptionniste
Mathanan Kailas*	Technicien principal/Administrateur des systèmes de gestion
Aravinth Ramalingam*	Analyste, soutien des systèmes

* Également au service du Secrétariat des conseils de santé